



Bonjour,

Le rythme des évolutions, réglementaires ou autres, ne ralentit pas, même si l'échéance du passage ATO a maintenant officiellement été reportée en 2018.

Ce délai supplémentaire ne change rien en ce qui concerne la PART FCL et toute la partie formation, ce délai étant mis à profit pour travailler sur ce que sera l'ATO simplifié que nous demandons, communément dénommé 3^{ème} voie.

Les discussions ont déjà commencé entre les fédérations du CNFAS et la DSAC, elles vont se poursuivre à rythme soutenu, l'objectif étant d'élaborer un ensemble de propositions pour le mois de juin.

Parmi ces propositions figurera le LAPL modulaire CBT, qui, dans un cadre EASA, remplacerait le brevet de base actuel.

- ✦ La NL FI accueille désormais les infos sécurité de la Commission Sécurité de la FFA, la Clé FI étant le vecteur de communication déclaré entre la FFA et ses Correspondants Régionaux Prévention Sécurité et la Commission Formation les accueille bien volontiers

Au sommaire :

- Parlons sécurité : Le premier volume des chroniques de sécurité de Michel Barry diffusées depuis 10 ans dans Info Pilote vient de sortir. ([Disponible ici](#))
A partir de rapports du BEA ou de REX, les instructeurs trouveront dans les analyses matière à étayer leur enseignement par des exemples tirés de faits réels.
- REX : Une évolution du REX est en cours pour passer d'un système où les pilotes aujourd'hui rapportent leurs témoignages directement sur le site FFA à un mode où les pilotes seront invités à déposer leurs événements en premier lieu au sein du club. Une solution informatique est en train d'être développée pour être utilisée indépendamment du système de gestion de l'aéroclub.
- Autour de la piste : En coopération avec l'Administration et les autres fédérations, des campagnes de sécurité vont être menées chaque année.
Elles vont viser à réduire les accidents les plus fréquents en s'attachant à améliorer les compétences techniques et non techniques.
Les 3 campagnes de 2015 porteront pour la première sur les vitesses d'évolution et leurs marges de sécurité, la seconde sur la tenue de plan en finale et la troisième sur la conduite de l'arrondi à l'atterrissage.

- ✦ Le **règlement 2015/445** de la Commission Européenne du 17 mars modifiant le règlement 1178/2011 entérine les changements attendus depuis octobre, principalement :

- Le passage ATO repoussé en avril 2018,
- La poursuite du BB au moins jusqu'en 2018,
- La possibilité de former au LAPL au sein d'un organisme déclaré.

Retrouvez le document complet consolidé, fruit du travail d'André PARIS, [ici](#).

- ✦ **La Clé FI** va évoluer pour devenir une application gratuite iOS ou Android (Disponible directement dans l'Apple Store ou Google Play), qu'il vous sera facile de télécharger.
Il sera néanmoins toujours possible de recharger sa clé USB mais dorénavant en se connectant sur le site www.clefi.fr ou directement via le site FFA.
Une connexion wifi suffit à la mise à jour automatique et en temps réel de l'application Clé FI, une communication spécifique sera faite dès que la FFA aura validé le travail d'Atlantic Training, afin de vous expliquer les modalités de mise en œuvre.
- ✦ **L'ATO FE FFA**, structure fédérale de formation initiale et de prorogation/renouvellement des FE, propose désormais un calendrier de séminaires de recyclage et vient de commencer la formation de ses premiers primo-accédant à l'autorisation d'examineur FE.
Calendrier, inscription et paiement en ligne via le site FFA pour les séminaires de recyclage RSFE (Ex standardisation) (Montant 100€), demande de stage FE via le dossier de candidature en ligne et votre CRA si vous désirez devenir FE (Montant de la formation 400€).
- ✦ Pour faire face au désengagement progressif de la DGAC pour la réalisation des examens théoriques des pilotes privés, les fédérations du CNFAS ont obtenu le feu vert de notre Autorité pour étudier un dispositif permettant d'organiser ces examens théoriques par internet dans les clubs et ce, au bénéfice de leurs seuls licenciés.
Novateur, très prometteur et bien sûr sécurisé, ce dispositif dénommé WINGU (Nuage en swahili) est en cours d'homologation, les modalités de mise en œuvre suivront et les premiers examens pourraient avoir lieu avant la fin de l'année.
Fini les centres d'examens éloignés et les calendriers des sessions, maintenant, **et parce que nous sommes fédération**, les théoriques pourront se passer dans nos aéroclubs.
La Commission Formation vous tiendra bien sûr informés de l'avancement du dossier crucial, communiquera sur le profil des clubs et des personnes habilités pour faire passer ce type d'examen théorique et les modalités de passage des épreuves.
- ✦ L'offre de la Commission Formation sur les livrets de progression évolue.
A partir d'un livret PPL papier décliné en mémento, il est maintenant possible d'utiliser un livret de progression sous forme de formulaire Google en attendant la finalisation du livret électronique « Learn To Fly » développé par Atlantic Training.
N'oubliez pas que toute documentation ne doit pas uniquement être conforme EASA mais doit également être approuvée par l'Autorité nationale en l'occurrence la DSAC.
- ✦ Le E-learning Mermoz rencontre un véritable succès avec plus de 1200 inscrits.
Grâce à la formation novatrice assistée par ordinateur, les élèves pilotes utilisent un outil adapté à notre génération ! Rappelons que cette formation E-learning est actuellement la seule dans cette forme à être approuvée par la DGAC.
- ✦ En lien avec les Comités Régionaux, la Commission Formation va mettre en place un système de défraiement des examinateurs FE se déplaçant pour des tests de délivrance PPL ou LAPL.
Dans le but de mettre fin ou de limiter certaines pratiques observées ici ou là, les CRA qui mettent en place ce système bénéficieront d'une aide fédérale à hauteur de 50% de la dépense engagée sur des critères fixés par la FFA.
- ✦ Dernière info : La DSAC/PN a confirmé à la Commission Formation de la FFA (suite à notre demande motivée) que tout FI non titulaire d'un CPL théorique a vocation à devenir FE. Cette décision met un terme à une interprétation différente de la sous partie K du règlement AIRCREW mise en avant dans certaines régions.

Bons vols,

La Commission Formation FFA.

COMMENT METTRE À JOUR VOTRE CLÉ

Cette Newsletter d'avril vous permet la mise à jour complète de votre clé :

1- Brancher votre clé USB FI à votre ordinateur. Supprimer le dossier CLEFI_FFA.

2- Télécharger le fichier (ZIP - 380Mo) du contenu complet de la clé FI en cliquant sur le lien suivant :
[Téléchargement](#)

3- Extraire le contenu du fichier CLEFI_FFA.zip téléchargé à la racine de votre clé.

Votre clé est à jour.

Si vous rencontrez des difficultés pour mettre à jour votre clé, n'hésitez pas à contacter Lionel PONCIN
tel : 01-44-29-92-05
courriel : lionel.poncin@ff-aero.fr

Nous vous rappelons que cette clé évoluera par l'intermédiaire de votre participation infofi@ff-aero.fr (modules, critiques etc....) afin d'en améliorer la qualité. Vous retrouverez ces documents dans la prochaine mise à jour de la Clé FI.

